

Les infos flash N°4/2024 de la Commune de MEY

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

Le dernier conseil municipal a été consacré aux décisions budgétaires.

Nous gardons notre ligne de conduite qui est de limiter nos dépenses de fonctionnement pour pouvoir investir. Nous terminons ainsi notre exercice 2023 avec un excédent de fonctionnement et d'investissement pour un total de 50407,77€. Cependant, au vu des augmentations prévisibles sur des postes de dépenses de fonctionnement et des observations des services financiers de l'état, qui ont constaté une dégradation de la capacité d'autofinancement de la commune, nous sommes contraints d'augmenter légèrement le taux des impôts locaux.

Vous trouverez dans cet info flash toutes les informations utiles sur le budget 2024 de la commune de Mey.

Prenez soin de vous!

Travaux : quelques rappels

Pensez à respecter les heures pendant lesquelles vous pouvez faire vos travaux de bricolage ou de jardinage :

les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00

le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00

le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

28 avril : Brocante et Marché aux Fleurs



Les événements à venir à Mey :

- 18 août : fête du souvenir
- 9 novembre : repas des séniors

Mairie de MEY Téléphone: 09/60/50/00/53

E-Mail : commune.mey@wanadoo.fr / [Facebook commune de Mey](https://www.facebook.com/commune.mey)
[/site internet http://www.mairie-mey.fr/](http://www.mairie-mey.fr/) Application PanneauPocket

Permanences mercredi et vendredi de 17h à 19h

Budget 2024 de la commune de Mey

Section fonctionnement

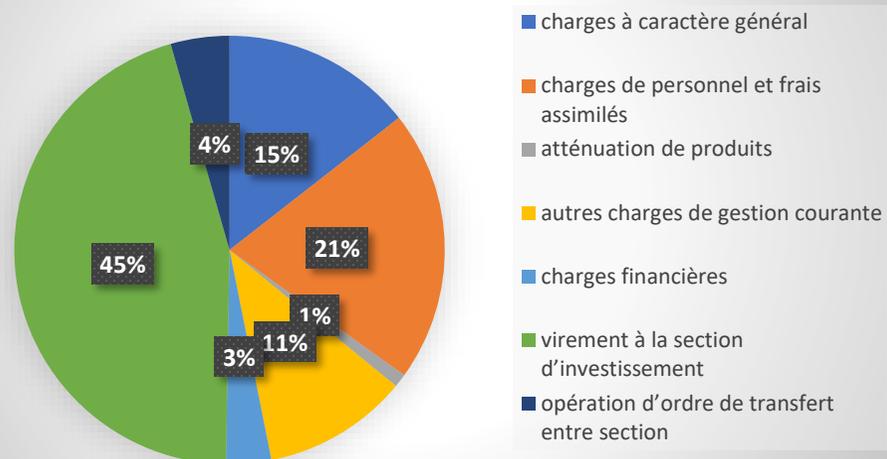
charges à caractère général	47 727,62 €
charges de personnel et frais assimilés	67 880,00 €
atténuation de produits	3 342,00 €
autres charges de gestion courante	36 200,00 €
charges financières	11 200,00 €
virement à la section d'investissement	150 000,00 €
opération d'ordre de transfert entre section	14 599,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	330 948,62 €

produits des services du domaine	2 980,00 €
impôts et taxes	137 366,00 €
dotations, participations	21 782,00 €
autres produits de gestion courante	2 410,00 €
opération d'ordre de transfert entre section	12 100,00 €
excédent antérieur reporté	154 310,62 €
Total des recettes de fonctionnement	330 948,62 €

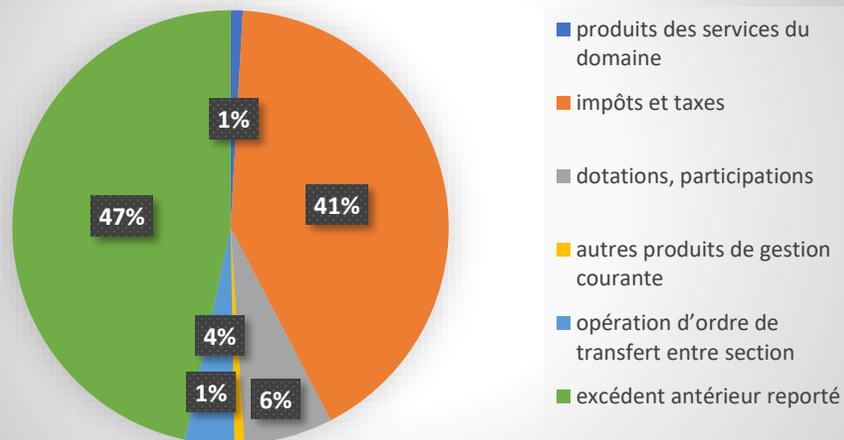
Près de la moitié de nos recettes de fonctionnement proviennent des excédents des années antérieures réalisées grâce aux efforts faits pour limiter nos dépenses courantes.

Ainsi, nous pouvons transférer 45% du budget de fonctionnement en recettes d'investissement pour permettre la réalisation des projets que nous souhaitons voir se réaliser cette année tels que le passage de notre éclairage public au LED (36000€), l'installation d'une nouvelle gazinière dans la salle communale (1500€) et les réparations d'urgence pour rouvrir notre église (14 000€).

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Section investissement

opération « Aménagement du village	115 811,00 €
opération « Zone 1 AU2 »	55 000,00 €
opération « église »	20 000,00 €
opérations d'ordre de transfert entre sections	12 100,00 €
emprunts et dettes assimilées	13 000,00 €
subventions d'équipement versées	9 650,00 €
déficit antérieur reporté	16 199,96 €
Total des dépenses d'investissement	241 760,96 €

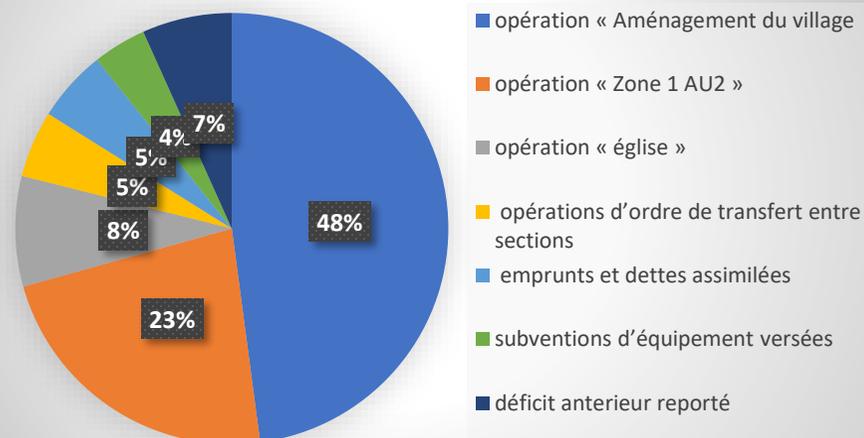
subventions d'investissement	29 000,00 €
immobilisations corporelles	28 700,00 €
dotations, fonds divers et réserves	3 262,00 €
excédents de fonctionnement capitalisés	16 199,96 €
virement de la section de fonctionnement	150 000,00 €
opération d'ordre de transfert entre section	14 599,00 €
Total des recettes d'investissement	241 760,96 €

Notre excédent de fonctionnement équilibre à hauteur de 62% nos recettes d'investissement. Cela prouve bien que si nous voulons investir, il est nécessaire de finir avec une section de fonctionnement excédentaire. Pour ne pas diminuer notre capacité d'autofinancement, nous avons donc décidé d'augmenter les taux des impôts à hauteur de 3,3%.

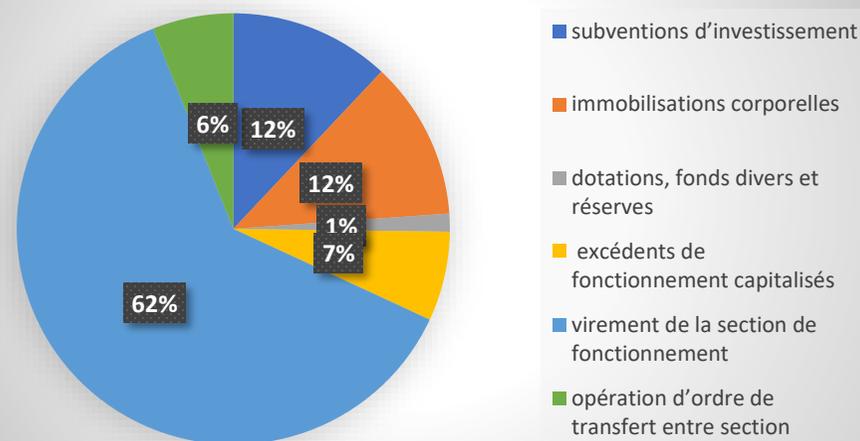
La taxe foncière sur les propriétés bâties passe à 29,32%.

Nous comptons également sur les aides de la DRAC pour l'église, du Fonds Verts pour l'éclairage LED et de l'Eurométropole afin de financer les projets annoncés.

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Installation de récupérateurs d'eau



Des récupérateurs d'eau ont été installés à l'église et à la mairie afin de permettre l'arrosage des plantes.

Mairie de MEY Téléphone: 09/60/50/00/53

E-Mail : commune.mey@wanadoo.fr / [Facebook commune de Mey](#)
[site internet http://www.mairie-mey.fr/](http://www.mairie-mey.fr/) Application PanneauPocket

Permanences mercredi et vendredi de 17h à 19h



Recensement des jeunes âgés de 16 ans

Afin de préparer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), les jeunes âgés de 16 ans doivent **obligatoirement** se faire recenser en mairie. Pour se faire, il suffit de venir aux heures d'ouverture du public avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Cette formalité permettra d'être inscrit d'office par l'INSEE sur les listes électorales dès 18 ans, mais aussi de se présenter aux concours et examens.